



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 mai 2020

n° 055-20 C

Objet : RD - Epidémie de Covid-19 - Approbation des tarifs de location de vélos, applicables à la Vélostation, pour toute offre souscrite avant le 1er juillet 2020

- date de convocation le 08 mai 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi quatorze mai à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 66 (en italique, élus présents en visioconférence)

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud - Alain Thieffinat

Julien Donzel - Josette Rémy

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemet

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Christophe Richel

Philippe Dubonnet

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Albert Darvey à Maryse Fabre - de Pierre Duperier à Xavier Dullin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 9

Emmanuelle Andrevon - Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Jean-Pierre Coendoz - Luc Meunier - Christian Papegay - Jean-Michel Picot

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 14 mai 2020

délibération n° 055-20 C

objet **RD - Epidémie de Covid-19 - Approbation des tarifs de location de vélos, applicables à la Vélostation, pour toute offre souscrite avant le 1er juillet 2020**

Josiane Beaud, vice-présidente chargée de la multimodalité, des transports, des déplacements et du schéma de déplacements, rappelle que la société publique locale (SPL) Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc a été créée le 1^{er} juillet 2019. Celle-ci exploite notamment les services de la Vélostation.

Les tarifs des services de la Vélostation sont établis annuellement par la Communauté d'agglomération. Cependant, en raison de l'épidémie de Covid-19 et pour permettre aux usagers d'utiliser plus facilement le vélo durant la période de déconfinement envisagée par l'Etat, il est proposé, pour la location de vélo classique et pour toute offre souscrite avant le 1^{er} juillet 2020, d'appliquer à compter du 27 avril 2020, les tarifs suivants :

- 20 € pour trois mois (au lieu de 50 € en plein tarif),
- 10 € par un mois (au lieu de 27 € en plein tarif et 17 € en tarif réduit),
- 1 € la journée (au lieu de 6 € en plein tarif et 4,5 € en tarif réduit).

Il est également proposé que l'application exceptionnelle de ce dispositif tarifaire au-delà du 1^{er} juillet 2020 soit possible en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid-19.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transport et mobilité,

Vu la délibération n° 198-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 approuvant les tarifs des services de la Vélostation applicables à compter du 1^{er} janvier 2020,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** les tarifs applicables pour la location de vélo classique à la Vélostation, à compter du 27 avril 2020 pour toute offre souscrite avant le 1^{er} juillet 2020, soit 20 euros pour trois mois, 10 euros par un mois, 1 euro la journée,

Article 2 : **approuve** la prolongation exceptionnelle de ce dispositif tarifaire au-delà du 1^{er} juillet 2020, en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid-19,

Article 3 : **acte** que les autres tarifs de la grille tarifaire approuvée par le Conseil communautaire du 18 décembre 2019 demeurent applicables.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 055-20 C

Objet de l'acte : RD - Epidémie de Covid-19 - Approbation des tarifs de location de vélos, applicables à la Vélostation, pour toute offre souscrite avant le 1er juillet 2020

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers 2 - Tarifs des services publics

Date de l'acte : 14 mai 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200514-lmc1H23449H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23449H1

Date de transmission en Préfecture : 25 mai 2020

Date de réception en Préfecture : 25 mai 2020

Période d'affichage : du au